

Rapport annuel 2015



p. 2	Introduction Message du Président
p. 3	A propos de la CTV
p. 4	Organes La CTV
p. 5	Le Comité Directeur Membres avec voix consultative Cellule opérationnelle de la CTV Organe de révision
p. 6	Activités du comité directeur Tarif Marketing et Communication Répartition de recettes Coopération nationale Gestion
p. 7	Commissions permanentes et groupes de travail
p. 8	Activités des commissions permanentes Commission permanente Tarif & Zonage Commission permanente de répartition des recettes Commission permanente Marketing et Communication Groupe Systèmes de ventes Groupe stratégie marketing et communication Extension de la CTV
p. 9	Campagne de communication 2015 Ouverture de Mobilis dans la Broye et lancement de la nouvelle identité
p. 10	Chiffre d'affaires et répartition 2015 Introduction Description de la méthode de répartition des recettes
p. 11	Répartition des recettes totales en 2015
p. 12	Comptes de fonctionnement 2015 Perspectives, défis et opportunités 2016
p. 13	Chiffres-clés Statistiques de vente 2015
p. 14	Vente par rapport au nombre de zones
p. 15	Part des recettes par nombre de zones vendues
p. 16	Annexe: Comptages et recettes par entreprise et type de lignes

Communauté tarifaire vaudoise

Introduction

Message du Président

Une hausse constante du nombre de voyageurs dans le périmètre de Mobilis et de nombreuses innovations

Mobilis confirme son rôle de locomotive dans le paysage des communautés tarifaires Suisses avec une hausse du nombre des voyageurs utilisant les prestations de ses onze entreprises membres: 133 022 215 voyageurs en 2015, c'est 3.1% de plus que l'année précédente. Les recettes passent pour la première fois la barre des 200 millions de chiffre d'affaires. Par ailleurs, la mise en place d'une nouvelle identité visuelle pour Mobilis lui a permis d'être plus reconnaissable et de mettre en exergue son côté pratique, malin, social et pétillant. Facilement reconnaissable dans le monde des transports publics, Mobilis devient une marque ingrédient permettant aux entreprises de l'ajouter à leur communication. Elle rend ses avantages facilement compréhensibles et reconnaissables pour les clients qui empruntent les véhicules des entreprises de transport partenaires. Tous les clients profitent encore, à partir de 2015 d'un nouveau site web, plus clair, plus pratique et avec plus d'informations.

Grâce à Mobilis, les prestations des transports publics ont aussi gagné en souplesse d'utilisation pour les habitants de la Broye et des hauts de Blonay. En effet, la communauté tarifaire s'est ouverte sur ces deux régions pour faciliter la mobilité des Vaudois, et ce, dès le 13 décembre 2015.

Tous les clients de la Broye qui la quittent pour aller en direction du reste du canton de Vaud profitent dès à présent des avantages du tarif Mobilis permettant de se déplacer vers n'importe quelle destination de son périmètre avec un seul ticket. Plusieurs villages vaudois proches de Moudon ont même été intégrés dans la communauté tarifaire et profitent désormais entièrement de l'offre Mobilis, aussi pour des déplacements locaux. De plus, les détenteurs d'un abonnement Mobilis «toutes zones» ont vu leur périmètre de mobilité illimité s'étendre sur toute la Broye vaudoise.

Pionnière dans les évolutions nationales et souhaitant proposer à ses clients les dernières évolutions, Mobilis a, en coopération avec la communauté tarifaire genevoise Unireso et les entreprises des régions correspondantes, mis en place une introduction régionale de l'abonnement modulable. Les régions de Nyon et de Genève ont été les premières bénéficiaires de ce dernier né de l'assortiment des transports publics qui propose de conjuguer les différents modes de transports sur un périmètre défini géographiquement. Pratique, flexible et destiné à la clientèle pendulaire régionale qui se déplace entre deux pôles urbains situés de part et d'autre de la frontière entre deux communautés tarifaires, cet abonnement sera introduit au niveau national à la fin de l'année 2016.

Ainsi, Mobilis a confirmé sa volonté d'être engagée au plus proche des développements pour faciliter la mobilité des 98% de la population vaudoise habitant sur son territoire.

Julien Leuenberger (Responsable Opérationnel depuis 2012), nous a quittés en 2015 pour prendre d'autres responsabilités auprès d'une entreprise membre de la CTV. Nous le remercions pour son grand engagement pour Mobilis pendant cette période. Son successeur, Jérôme Michel, a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2016.

Roger Perrin a assuré le poste de responsable opérationnel a.i. à 30 % durant la période de transition. Cette transition a engendré un manque de capacité de travail qui a malheureusement impliqué un report de certains projets.

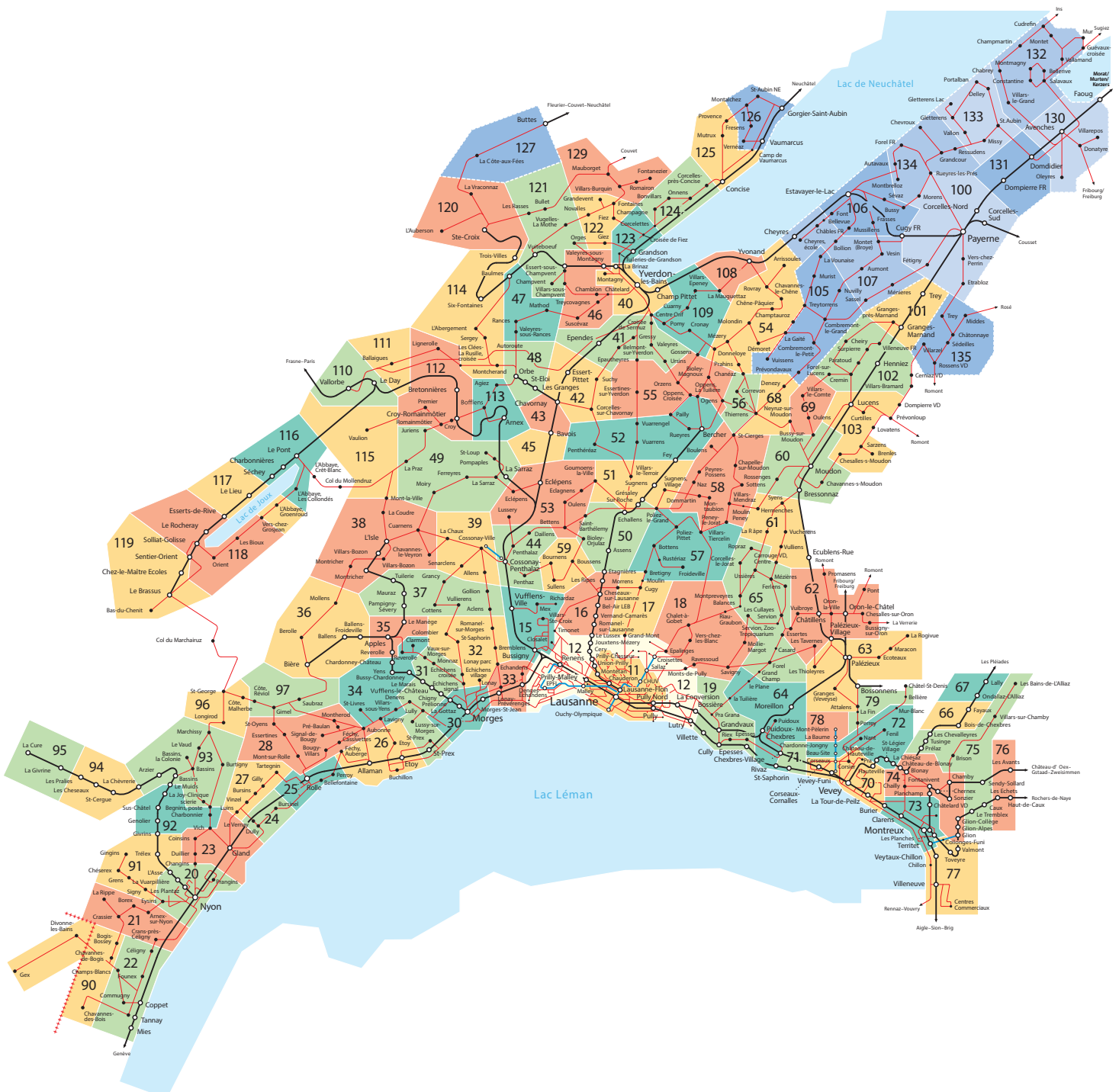
A l'interne, le processus de la répartition des recettes a été amélioré avec le soutien d'un consultant externe. Malgré ces progrès, l'année 2015 a clairement montré les limites du système de répartition de recettes actuel. Un groupe de travail a donc été créé en collaboration avec le canton pour le remplacer.

Urs Hanselmann
Président de la CTV

A propos de la CTV

L'année 2015 a été la 11^{ème} année d'activité de la CTV et la 5^{ème} avec 11 entreprises de transport partenaires. En 2015, les entreprises de transport ont offert plus de 2900 kilomètres de réseaux avec plus de 2000 arrêts commerciaux dont 112 liés à l'ouverture de Mobilis, 21 lignes de train, 63 lignes de bus urbains, 161 lignes

de bus régionaux, 2 lignes de métro et 3 lignes de funiculaire desservant ainsi 301 communes vaudoises. Avec l'ouverture sur la Broye le 13 décembre 2015, c'est 8 nouvelles lignes et 15 communes vaudoises supplémentaires intégrées dans le périmètre Mobilis.



Organes

La CTV

est constituée en une société simple comprenant les 11 entreprises partenaires suivantes:

- :: **Chemins de fer fédéraux suisses SA: CFF**,
à Berne
- :: **Chemin de fer Lausanne - Echallens - Bercher SA: LEB**, à Echallens, représenté par tl
- :: **CarPostal Suisse SA: CarPostal**, représenté par CarPostal Région Ouest, à Yverdon-les-Bains
- :: **Transports de la région Morges - Bière - Cossonay SA: MBC**, à Morges
- :: **Transports publics de la région lausannoise SA: tl**, à Renens
- :: **Compagnie du chemin de fer Nyon - St-Cergue - Morez SA: NStCM**, à Nyon
- :: **Transports publics de la Région Nyonnaise SA: TPN**, à Nyon, représentés par NStCM
- :: **Transport Vallée-de-Joux - Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix SA: TRAVYS**, à Yverdon-les-Bains
- :: **Société Anonyme des auto-transports de la Vallée de Joux: AVJ**, aux Bioux, commune de l'Abbaye
- :: **VMCV SA transports publics**, à Clarens
- :: **Compagnie du chemin de fer Montreux - Oberland Bernois SA: MOB**, à Montreux, qui représente également le concessionnaire **Transports Montreux - Vevey - Riviera SA: MVR**

Le Comité Directeur

de la société simple est constitué de la façon qui suit :

AVJ	Didier Rey
CarPostal	Nadia Mettraux jusqu'en mai Pierre-Alain Perren dès juin
CFF	Patrick Altenburger jusqu'à fin juillet Alain Barbey dès août
CTV	Urs Hanselmann, Président de la CTV
MOB et MVR	Georges Oberson
MBC	François Gatabin, vice-président de la CTV
NStCM et TPN	Richard Zaugg
tl et LEB	Christophe Jemelin
TRAVYS	Daniel Reymond
VMCV	Daniel Monnet

Membres avec voix consultative

canton de Vaud - Direction générale de la mobilité et des routes	Anne Salina Gianinazzi
Office fédéral des transports	Marie de Martignac

Cellule opérationnelle de la CTV

Responsable opérationnel	Julien Leuenberger jusqu'à fin juillet Roger Perrin, a.i. dès août
Gestionnaire commerciale	Valérie Kottmann
Assistante	Marilena Leresche

Organe de révision

La révision des comptes de la CTV a été confiée à la fiduciaire Multifiduciaire Léman SA à Lausanne.

Activités du comité directeur

Le Comité directeur de la CTV s'est réuni 11 fois en 2015 sous la présidence de **Monsieur Urs Hanselmann**; voici les grands thèmes abordés et décisions importantes qui ont été prises:

Tarif

- :: Lancement de l'abonnement modulable dans le district de Nyon & sur Unireso
- :: Règlement sur les cartes congrès
- :: Convention d'extension sur le Chablais
- :: Refonte du T651.22
- :: Adaptation du règlement Grands-comptes
- :: Adaptation des conventions écoles

Marketing et Communication

- :: Refonte du dépliant ticket-tarif
- :: Campagne de communication pour l'ouverture de Mobilis dans la Broye et sur les Hauts de Blonay
- :: Lancement de la nouvelle identité visuelle de Mobilis
- :: Participation à la campagne de communication sur le lancement de l'abonnement modulable
- :: Stratégie et plan marketing communication
- :: Refonte totale du site Internet
- :: Création d'un film publicitaire diffusé pendant les matchs du LHC

Répartition de recettes

- :: Clé de répartition des recettes 2014
- :: Clé de répartition provisoire des recettes 2015
- :: Pilotage de l'étude d'un nouveau système de répartition de recettes
- :: Enquête pour connaître le profil des clients sur le périmètre Mobilis (compléments MVR).
- :: Fiabilisation du processus de répartition des recettes

Coopération nationale

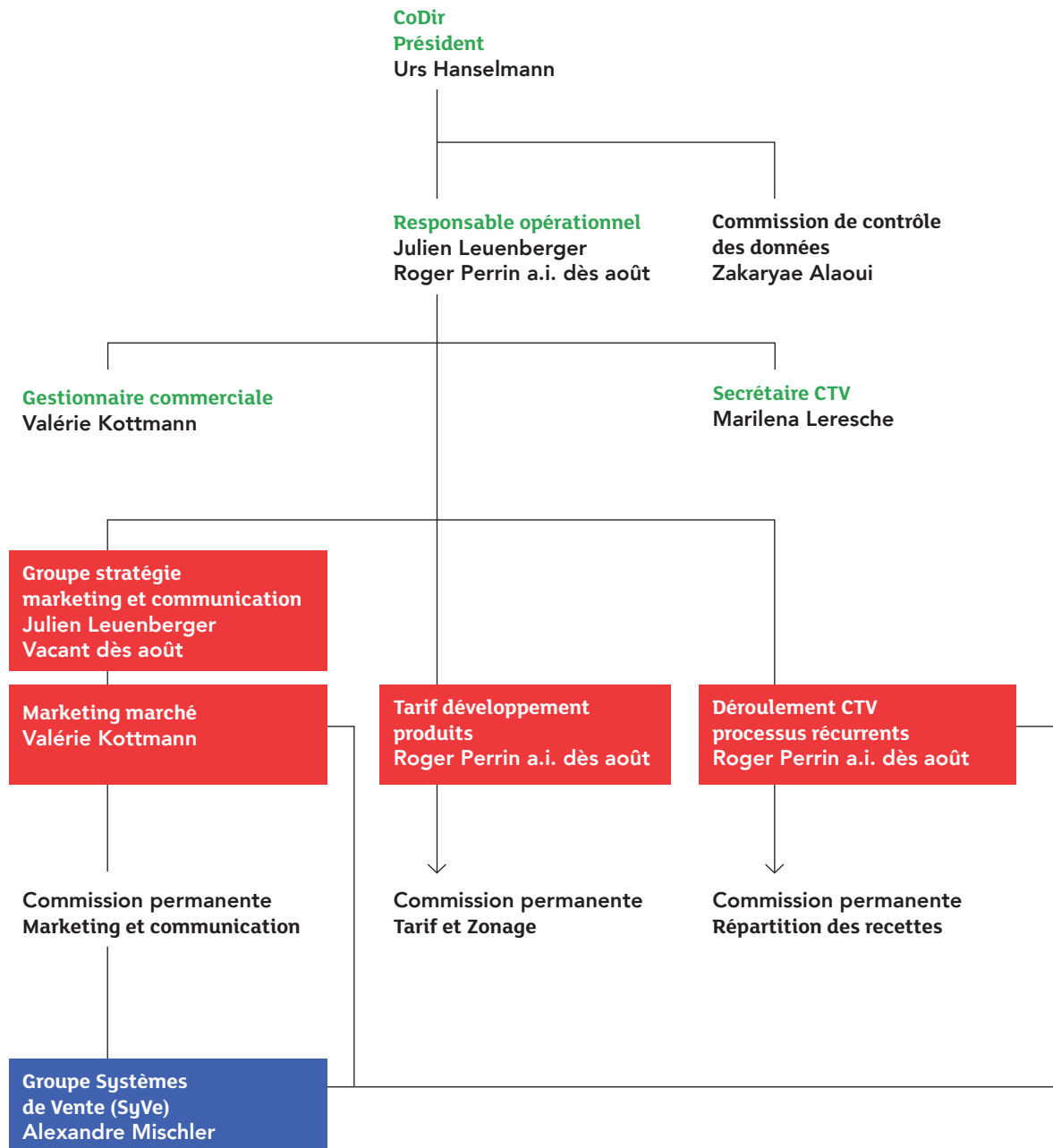
- :: Participation aux projets nationaux: Swisspass, futur système de prix, assortiment national à moyen terme, e-ticketing
- :: Poursuite des travaux d'un projet pilote lémanique d'abonnement entre Unireso et Mobilis
- :: Participation à la gestion de la gouvernance nationale des communautés tarifaires suisses

Gestion

- :: Gestion opérationnelle de la communauté
- :: Approbation du budget et des objectifs 2016
- :: Lancement de l'extension de la CTV sur la Broye et les hauts de Blonay
- :: Mise en place d'un reporting mensuel des ventes
- :: Mise en place d'un suivi budgétaire
- :: Recrutement et sélection d'un nouveau responsable opérationnel

Commissions permanentes et groupes de travail

La CTV est organisée de la manière suivante :



Au sein des commissions permanentes, chaque entreprise représente ses intérêts pour développer des solutions Mobilis communes et acceptées par tous.

Activités des commissions permanentes

Commission permanente Tarif & Zonage

- :: Mise en place ou renouvellement de partenariats commerciaux notamment avec:
 - : L'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)
 - : Passeports vacances à plusieurs endroits du canton
 - : Festival de musique tel que Croc the Rock (Etagnières), etc.
 - : Athletissima
 - : Le LHC
 - : Art on ice
 - : Les entités touristiques de Lausanne, Montreux, de la Vallée de Joux, du Lavaux et des Rousses (F).
- :: Signatures de nouveaux contrats Grands Comptes Mobilis et transition pour les «anciens grands comptes».
- :: Participation à des ateliers seniors pour présenter le fonctionnement de Mobilis, en collaboration avec ET.
- :: Refonte des conditions tarifaires Mobilis (tarif T651.22)
- :: Lancement de l'étude sur la hausse tarifaire 2016

Commission permanente de répartition des recettes

- :: Finalisation et validation de la clé de répartition pour 2014 et des clés partielles
- :: Validation des indemnités de vente
- :: Réalisation d'une nouvelle enquête de profil des titres de transport des clients circulant sur les lignes à l'intérieur du périmètre de Mobilis à l'automne 2015
- :: Etudes pour l'élaboration d'une nouvelle clé de répartition
- :: Détermination de la répartition des recettes provenant du AIRSHOW 14
- :: Réflexion sur la tarification de la Broye pour les entreprises TPF et BLS
- :: Fiabilisation du processus de répartition des recettes Mobilis

Commission permanente Marketing et Communication

- :: Lancement de la nouvelle identité visuelle de Mobilis
- :: Refonte du dépliant ticket-tarif
- :: Campagne de promotion de l'ouverture de Mobilis dans la Broye

Groupe Systèmes de ventes

- :: Travaux visant à intégrer les abonnements Mobilis sur la carte de transport public unique «SwissPass»
- :: Adaptation des systèmes de vente aux extensions sur la Broye et validation des budgets

Groupe stratégie marketing et communication

- :: Le groupe stratégie marketing s'est penché en 2015 sur la stratégie et le plan marketing et communication de Mobilis. Dès le départ du responsable opérationnel, il a été mis en suspens.

Extension de la CTV

- :: En 2015, les travaux liés à l'extension de la CTV ont été poursuivis. Les extensions se sont faites dans un premier temps sur l'ensemble des communes broyades vaudoises et les arrêts entre Chevalleyres et Lally (hauts de Blonay) et se feront dans un deuxième temps, sur le Chablais vaudois. Les tâches suivantes ont été effectuées en 2015:
 - : Définition du zonage des nouvelles régions
 - : Détermination du tarif applicable
 - : Estimations des recettes et des pertes attendues par entreprise
 - : Coordination avec Frimobil pour la région broyarde
 - : Lancement des travaux au niveau de la programmation des canaux de vente
 - : Lancement des travaux d'adaptation des contrats constitutifs de la CTV

Campagne de communication 2015

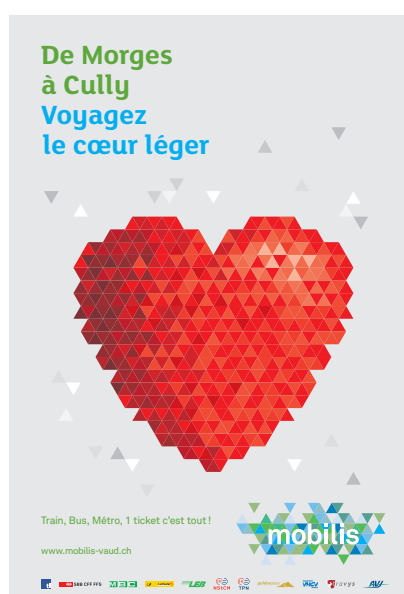
Ouverture de Mobilis sur la Broye et les hauts de Blonay en 2015

Mobilis s'est ouverte sur la Broye et les hauts de Blonay, afin de faciliter la mobilité des vaudois. Cette mesure a permis aux dernières localités vaudoises manquantes dans la Broye et dans les hauts de Blonay de rejoindre les facilités proposées par la Communauté tarifaire vaudoise. L'impact s'est limité aux clients allant en direction du canton de Vaud. Les clients qui voyagent dans la Broye n'ont eu aucun changement.

Concrètement, les changements ont été les suivants:

- :: Ouverture de la CTV sur les dernières localités vaudoises manquantes dans la Broye jusqu'à Avenches.
- :: Intégration de 4 nouveaux arrêts depuis Chevalleyres jusqu'à Lally sur la ligne des Pléiades exploitée par Goldenpass

Cette campagne a également été l'occasion de lancer la nouvelle identité visuelle de Mobilis. Pétillante à souhait et reconnaissable entre tous, elle présente cette nouvelle marque ingrédient sous un nouveau jour.



Chiffre d'affaires et répartition 2015

Introduction

Les recettes totales réparties entre les entreprises partenaires en 2015 s'élèvent à CHF 200.12 millions contre CHF 195 millions en 2014. Cela représente une progression de plus de 2.6%.

Description de la méthode de répartition des recettes

Les recettes sont tout d'abord réparties au sein des différentes zones tarifaires grâce à l'identification des zones de validité des titres de transport vendus, c'est-à-dire le lieu de la consommation réelle des prestations de transport.

Les recettes zonales sont ensuite réparties parmi les opérateurs proposant un service dans la zone. Pour cette étape, ce sont les données des comptages des voyageurs et voyageurs-kilomètres transmises par chaque entreprise et validées par la commission de contrôle des données. Afin de tenir compte de la composition du prix de la prestation de transport, soit la valeur de la prise en charge et la valeur de la distance parcourue, une pondération 60/40 est appliquée aux données voyageurs et voyageurs-kilomètres.

La répartition de recettes zonale nécessite des clés de pondération spécifiques pour les cas suivants:

- :: Titres de transport toutes zones (sans zones spécifiquement indiquées sur le titre de transport)
- :: Ruptures tarifaires existant avant la mise en place de la CTV (lorsqu'il fallait deux billets avant la mise en place de Mobilis)
- :: Zones urbaines en raison de la faible différence de prix entre une et deux zones alors que la consommation s'effectue en grande majorité sur une seule zone. Pour le «Grand Lausanne» les zones 11 et 12 sont vendues ensemble mais la consommation n'est pas équivalente pour les deux zones.
- :: Recettes liées à la vente des abonnements «demi-tarif» et réparties en fonction des pertes de recettes dans chaque zone liée à la vente de billets demi ou réduits.

Ces clés de pondération partielles permettent de corriger partiellement les effets indésirables d'une répartition des recettes uniquement proportionnelle au nombre de zones vendues.

Le processus de répartition des recettes de la CTV, principalement le calcul des clés de pondérations, nécessite l'utilisation de données tirées de plus d'une dizaine de tableurs «Excel». Le croisement, la copie et le traitement de ces données au travers d'un grand nombre de formules ont été identifiés par le comité directeur de Mobilis comme une source potentielle d'erreur. L'entreprise PWC a été mandatée afin de fiabiliser le processus de répartition.

Le processus a tout d'abord été décrit par le responsable opérationnel puis contrôlé et validé par PWC. Ces derniers ont ensuite sécurisé tous les tableurs «Excel» liés au processus puis établi un code de couleurs facilitant le traitement et la mise à jour des données. Le responsable opérationnel et la commission de répartition de recettes ont analysé tout les éléments et les outils utilisés pour les paliers du processus. Un ensemble de mesures d'amélioration ont ensuite été proposées et réalisées pour la répartition des recettes 2015.

Les calculs de répartition sont désormais soumis à un double regard du responsable opérationnel de la CTV et du responsable des données de l'entreprise gérante. Chaque clé de pondération est également contrôlée par deux membres de la commission de répartition des recettes.

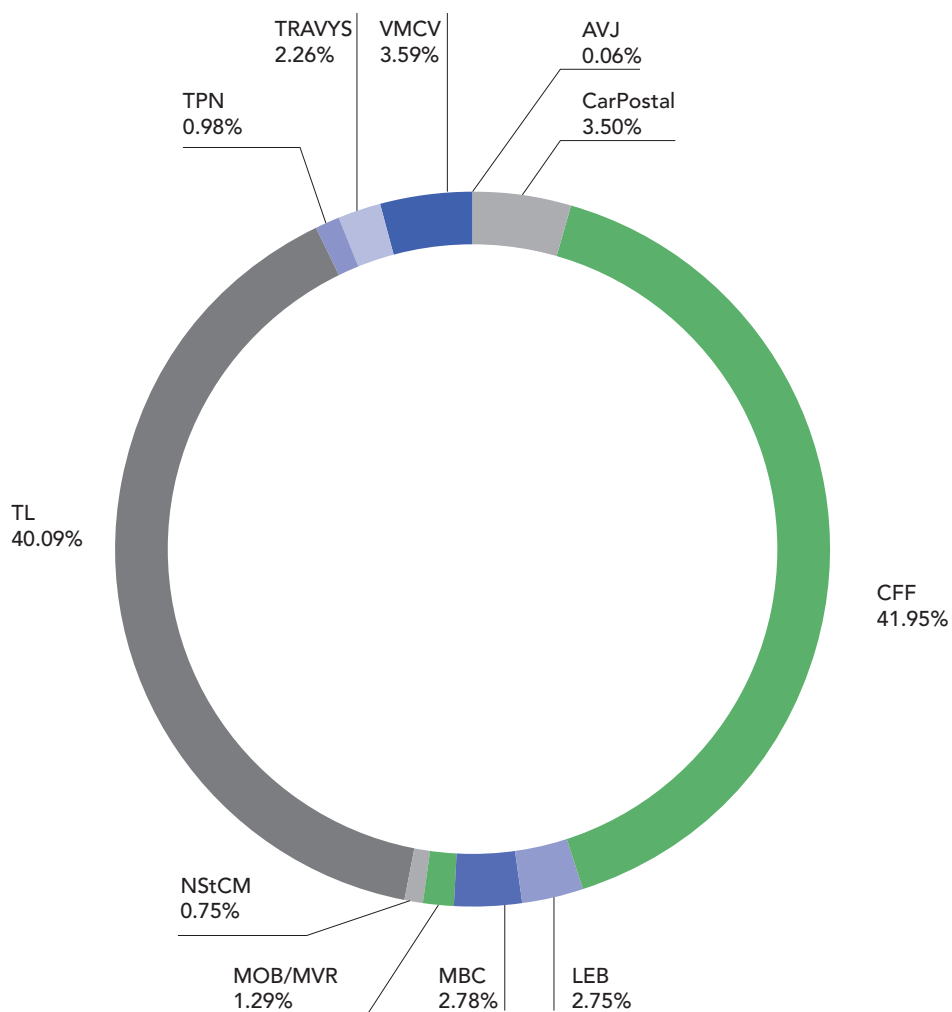
Toutes ces améliorations ont permis de fiabiliser et de supprimer certaines lacunes constatées dans les diverses étapes de la répartition des recettes.

Pour l'année 2015 les résultats de la répartition de recettes de la CTV ont été sensiblement influencés par les mesures d'amélioration décrites ci-dessus et par l'évolution des profils des titres de transport des lignes mesurées par une enquête continue (système HOP pour les lignes CFF; Travys Pont-Brassus; MOB; MVR), les autres lignes se référant à une enquête ponctuelle effectuée en 2014.

Répartition des recettes totales en 2015

Les recettes totales réparties en 2015 entre les 11 entreprises participantes de la CTV sont les suivantes y compris variation de transitoires et hors recettes du service direct:

Société	Recettes 2015	Parts des recettes 2015
AVJ	118 655	0.06%
CarPostal	7 002 973	3.50%
CFF	83 945 674	41.95%
LEB	5 507 805	2.75%
MBC	5 556 845	2.78%
MOB/MVR	2 591 408	1.29%
NSTCM	1 503 924	0.75%
TL	80 219 729	40.09%
TPN	1 954 029	0.98%
TRAVYS	4 527 309	2.26%
VMCV	7 191 311	3.59%
	200 119 662	100%



Comptes de fonctionnement 2015

Description budget	Dépenses	Canton VD	Entreprises
Entreprise gérante	323 845.00	154 860.00	168 985.00
Salaires et charges sociales	386 320.00	193 160.00	193 160.00
Communication et promotions	384 461.00		384 461.00
Autres charges	1 025 439.00	89 569.00	935 870.00
Total Frais de fonctionnement	2 120 065.00	437 589.00	1 682 476.00

Perspectives, défis et opportunités 2016

2016 sera l'année de l'extension dans toute une région vaudoise ne faisant pas encore partie de la CTV, le Chablais Vaudois. Ce nouvel agrandissement permettra à la CTV de couvrir plus de 99% des vaudois dans le périmètre Mobilis. Elle permettra notamment aux habitants d'Aigle, Bex et de Lavey-les-Bains via St.-Maurice d'être reliés au reste du canton par le tarif Mobilis. Les trajets pendulaires en seront d'autant plus améliorés par les perspectives du tarif zonal permettant d'utiliser également les transports urbains tout le long du trajet.

Les communes des alpes vaudoises avec leurs stations touristiques comme Leysin, les Diablerets et Villars entreront également dans la CTV ce qui ouvrira de nouvelles perspectives de loisirs pour tous les clients Mobilis. Une campagne de promotion à l'attention des nouveaux clients du Chablais et des clients existant pour le reste du canton accompagnera cette extension.

Au niveau national, la CTV participera et accompagnera de manière active le projet de

rapprochement des communautés tarifaires et le Service Direct nommé «Grande gouvernance». Elle fera également part de ses points de vue et défendra les intérêts de la région dans le projet «vision tarifaire 2025».

Le projet d'une nouvelle répartition des recettes plus simple et plus prévisible sera réactivé en collaboration avec le Canton. Une feuille de route sera définie et validée par l'ensemble des partenaires.

L'introduction des abonnements Mobilis sur «SwissPass» sera effective dès le 11 décembre 2016. Mobilis sera avec Unireso la première communauté tarifaire à intégrer le projet «SwissPass». A cette date, après un essai concluant dans la région de Nyon-Genève, l'abonnement modulable remplacera l'abonnement inter sur l'ensemble de la Suisse.

Une nouvelle solution «Grand compte» et un nouveau calcul de partenariats seront étudiés et proposés en 2016.

Chiffres-clés

Le chiffre d'affaires correspond au chiffre d'affaires effectif sans le service direct. Pour les voyageurs, les chiffres mentionnés contiennent uniquement les voyageurs avec un titre de transport Mobilis.

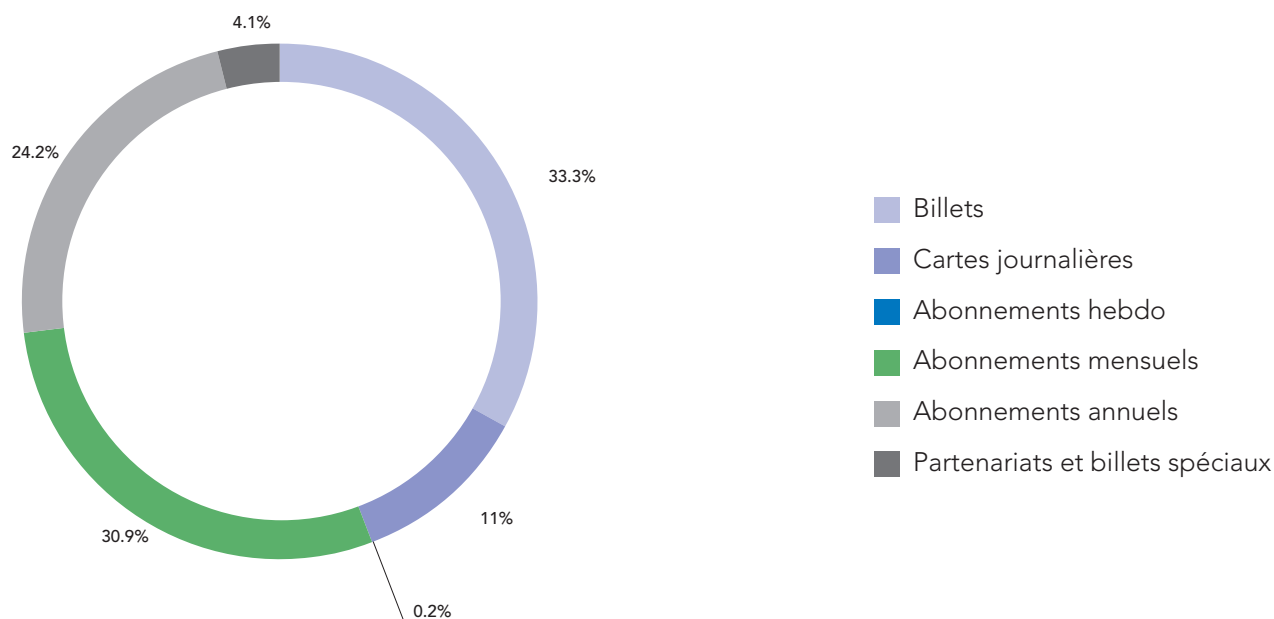
	Chiffre d'affaires 2014*	Chiffre d'affaires 2015*
Total	195 029 323	200 119 662
	2014	2015
Kilomètres de réseau	2700	2900
Nombre de communes vaudoises desservies	286	301
Nombre de zones tarifaires	99	108
Total voyageurs transportés	129 millions	133 millions
Total voyageurs-kilomètres **	634 millions	664 millions
Distance moyenne par voyageur ***	4.91 km	4.99 km

* Recettes collectées et réparties aux entreprises y compris la variation de transitaires et hors recettes directes.

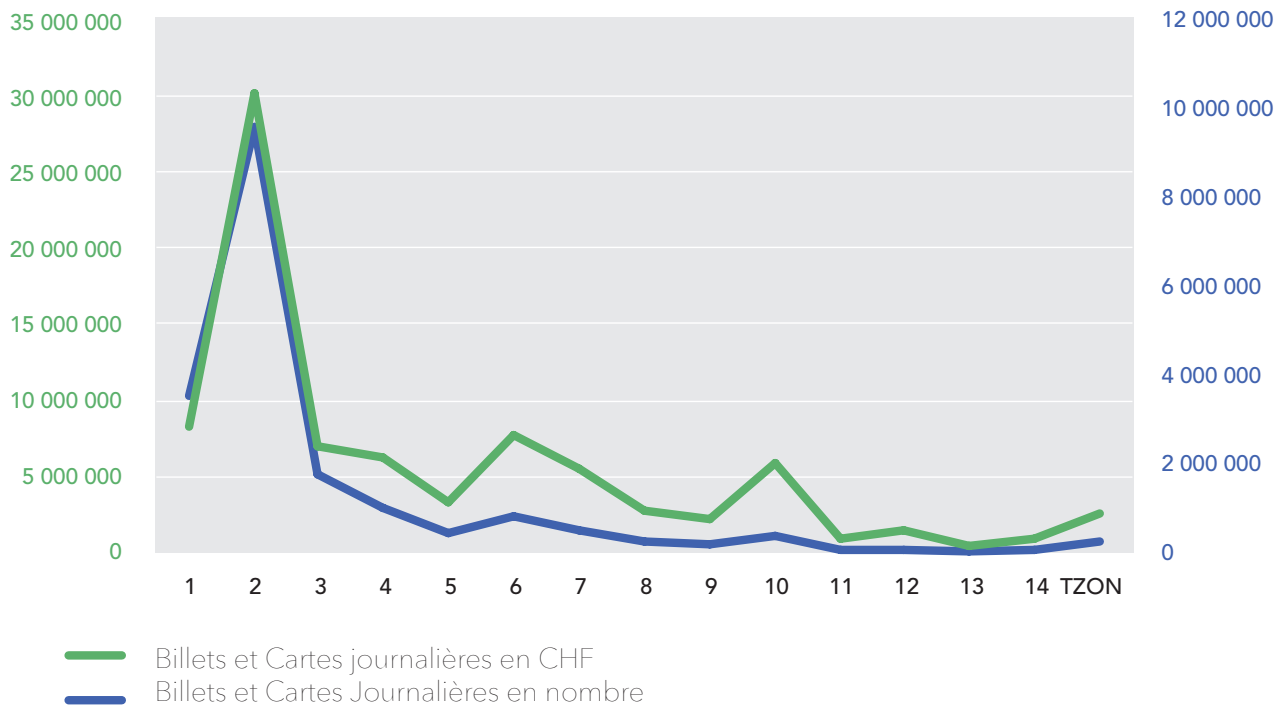
** Le total «voyageurs/kilomètres» correspond au nombre de kilomètres cumulés par les voyageurs transportés.

*** Il s'agit de la distance moyenne parcourue par voyageur transporté lors d'un trajet «partiel» en transports publics.

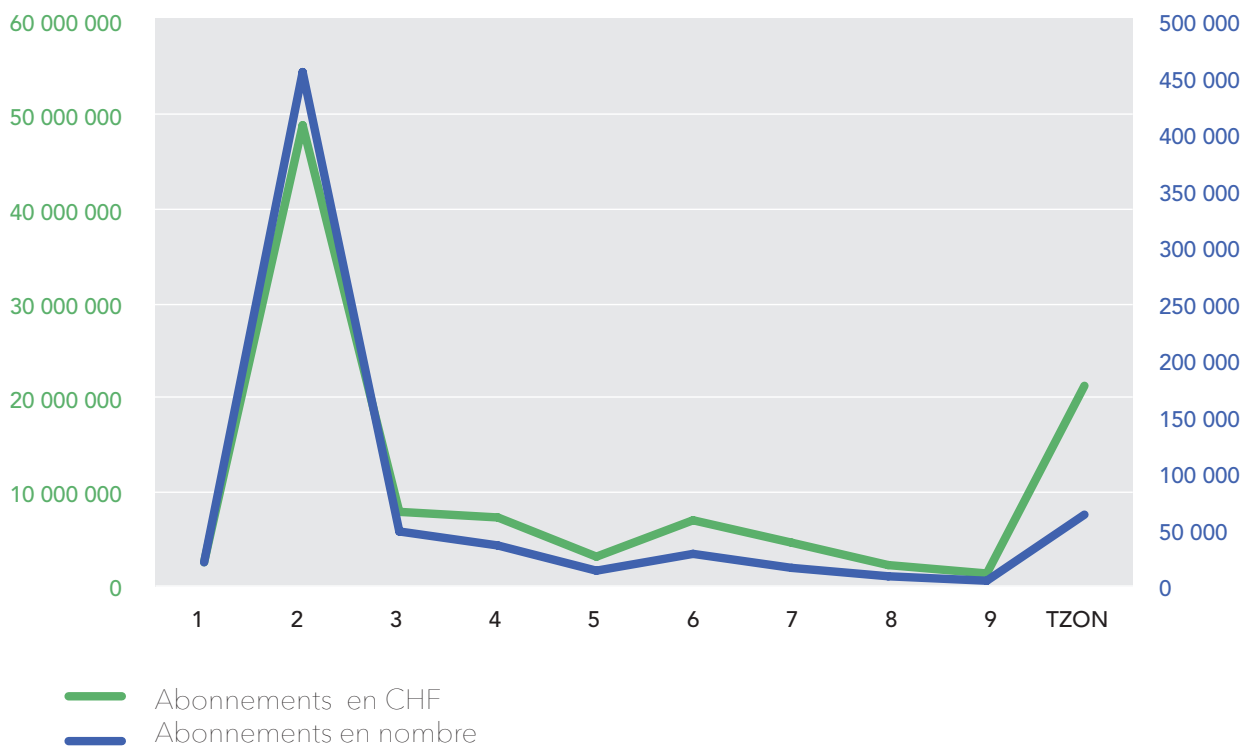
Statistiques de vente 2015 en CHF



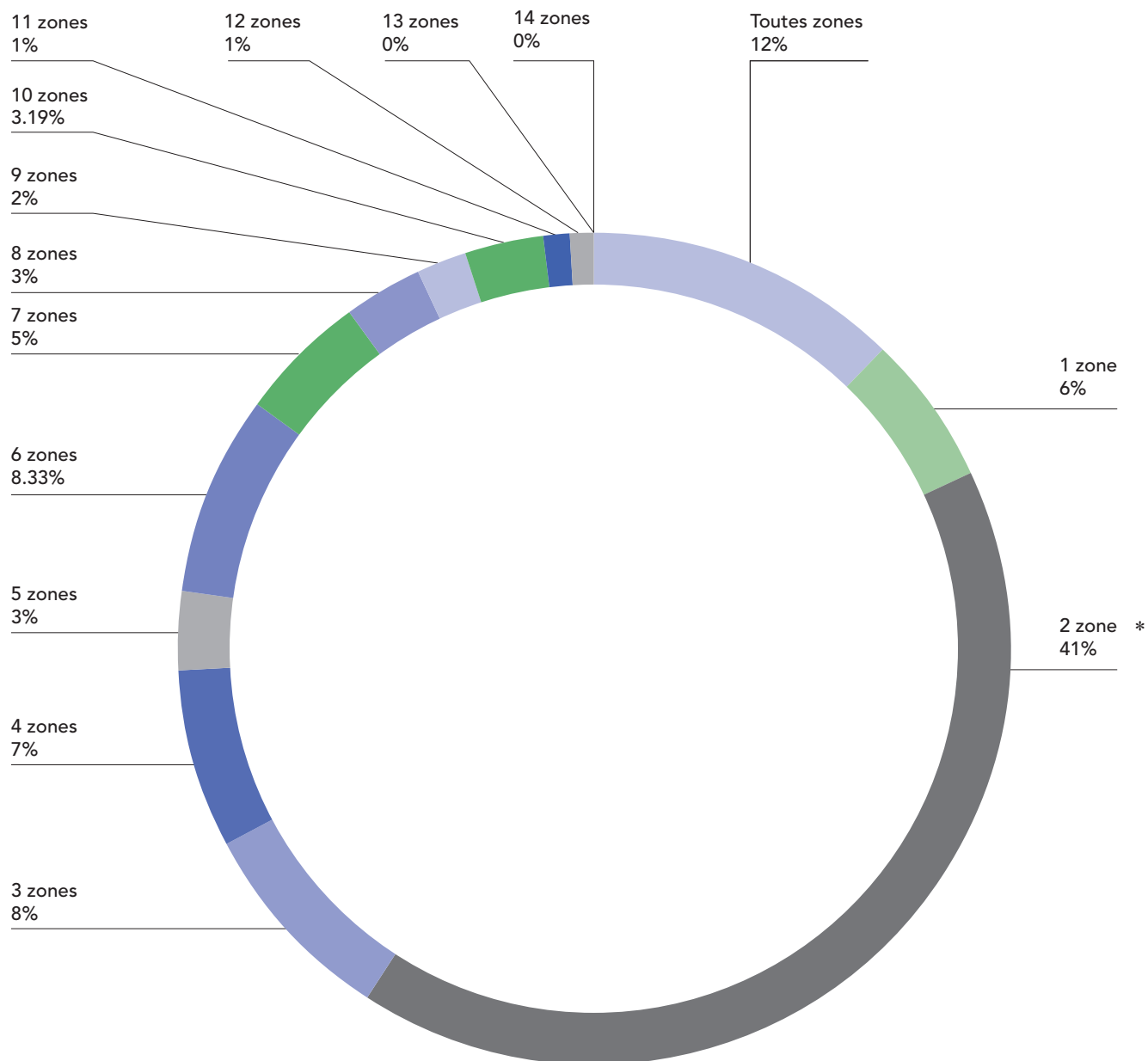
Vente par rapport au nombre de zones - Billets et Cartes Journalières



Vente par rapport au nombre de zones - Abonnements



Part des recettes par nombre de zones vendues



* les zones 11 et 12 ne peuvent pas être vendues séparément (Grand Lausanne)

Annexe : Comptages et recettes par entreprise et type de lignes

Ces comptages et recette ne concernent que les clients avec titre de transport Mobilis.

Les clients avec d'autres titres de transport (Abonnements généraux et autres) ne sont pas inclus dans ce tableau.

Jours comptés 364 / année: 2015

Entreprise	Type de ligne	Comptages Mobilis			Recettes réparties Mobilis hors transitoires			Part voy.km Mobilis sur total trafic sur le périm.
		voy	voy.km	Long./ voy [km]	Total	par voy.	par voy.km	
TL	bus régional	1 730 410	12 753 980	7,4	3 548 244	2,05	0,28	84%
TL	bus urbain	53 396 756	102 921 523	1,9	44 973 158	0,84	0,44	84%
TL	bus à la demande	44 502	306 157	6,9	inclus dans bus urbain			72%
TL	Service de nuit	31 401	365 512	11,6	inclus dans bus urbain			84%
TL	métros	31 543 707	82 412 270	2,6	31 514 985	1,00	0,38	77%
LEB	train régional	2 996 431	20 906 955	7,0	5 569 841	1,86	0,27	81%
MOB	train régional	366 570	1 774 452	4,8	605 651	1,65	0,34	22%
MVR CEV	train régional	751 475	2 742 263	3,6	1 026 628	1,37	0,37	59%
MVR MTGN	train régional	254 134	1 402 961	5,5	556 169	2,19	0,40	36%
MVR VC	train régional	217 387	1 677 145	7,7	421 483	1,94	0,25	71%
VMCV	bus régional	617 612	3 003 332	4,9	754 695	1,22	0,25	73%
VMCV	bus urbain	5 973 126	14 639 063	2,5	6 516 732	1,09	0,45	77%
TRAVYS OC	train régional	220 589	754 092	3,4	228 327	1,04	0,30	69%
TRAVYS PBR	train régional	266 299	2 820 371	10,6	830 119	3,12	0,29	64%
TRAVYS/YSC	train régional	370 972	6 741 332	18,2	1 210 766	3,26	0,18	63%
TRAVYS AYS	bus régional	120 136	588 799	4,9	113 142	0,94	0,19	95%
TRAVYS TPY	bus régional	133 120	2 743 599	20,6	539 678	4,05	0,20	70%
TRAVYS TPY	bus urbain	1 892 097	2 726 378	1,4	1 493 192	0,79	0,55	71%
AVJ	bus régional	54 056	355 442	6,6	113 000	2,09	0,32	69%
MBC	train régional	650 009	4 987 983	7,7	1 159 223	1,78	0,23	69%
MBC	bus régional	669 837	3 450 897	5,2	975 814	1,46	0,28	82%
MBC	bus urbain	3 149 248	8 591 001	2,7	3 403 196	1,08	0,40	80%
MBC	bus à la demande	933	7 505	8,0	inclus dans bus régional			82%
MBC	Service de nuit	3 599	24 365	6,8	inclus dans bus régional			82%
TPN	bus régional	950 414	4 366 700	4,6	1 178 608	1,24	0,27	65%
BNP	bus urbain	923 200	1 612 232	1,7	775 598	0,84	0,48	83%
NSTCM	train régional	618 296	5 872 609	9,5	1 500 278	2,43	0,26	60%
CarPostal	bus régional	4 472 994	29 479 580	6,6	6 991 381	1,56	0,24	82%
CarPostal	bus urbain	219 789	526 848	2,4	181 290	0,82	0,34	87%
CarPostal	Bus à la demande	6 862	37 441	5,5	inclus dans bus régional			86%
CFF	train régional +GL	20 376 254	343 552 962	16,9	83 186 974	4,08	0,24	29%
TOTAL CTV		133 022 215	664 145 749	5,0	199 368 172	1,50	0,30	42%
Sous-total ET (avec regroupement)								
TL		86 746 776	198 759 442	2,3	80 036 387	0,92	0,40	81%
LEB		2 996 431	20 906 955	7,0	5 569 841	1,86	0,27	81%
Goldenpass		1 589 566	7 596 821	4,8	2 609 932	1,64	0,34	40%
VMCV		6 590 738	17 642 395	2,7	7 271 427	1,10	0,41	76%
TRAVYS		3 003 213	16 374 571	5,5	4 415 225	1,47	0,27	67%
AVJ		54 056	355 442	6,6	113 000	2,09	0,32	69%
MBC		4 473 626	17 061 751	3,8	5 538 233	1,24	0,32	77%
TPRNOV		2 491 910	11 851 541	4,8	3 454 483	1,39	0,29	64%
CARP		4 699 645	30 043 869	6,4	7 172 671	1,53	0,24	82%
CFF		20 376 254	343 552 962	16,9	83 186 974	4,08	0,24	29%
TOTAL CTV		133 022 215	664 145 749	5,0	199 368 172	1,50	0,30	42%
Sous-total type de ligne								
CFF (régional + grandes lignes)		20 376 254	343 552 962	16,9	83 186 974	4,08	0,24	30%
train régional (sans CFF)		6 712 162	49 680 163	7,4	13 108 486	1,95	0,26	62%
Métros		31 543 707	82 412 270	2,6	31 514 985	1,00	0,38	77%
bus régional		8 748 579	56 742 329	6,5	14 055 672	1,61	0,25	78%
bus urbain		65 554 216	131 017 045	2,0	57 343 165	0,87	0,44	81%
bus à la demande		52 297	351 103	6,7	70 580	1,35	0,20	83%
service de nuit		35 000	389 877	11,1	88 310	2,52	0,23	83%
TOTAL CTV		133 022 215	664 145 749	5,0	199 368 172	1,50	0,30	63%

Notes:

Profil de ligne: enquête octobre 2011 et octobre 2014, exception pour CFF, PBr, MOB, MVR-CEV et MVR-MGN: système HOP de l'année en cours
Les voyageurs kilomètres tiennent compte de pondération de pente notamment pour lignes MVR CEV, MVR MTGN, funiculaires et métro M2.

Les valeurs des tableaux représentent les totaux sur l'année horaire, soit sur 364 ou 371 jours selon l'année considérée

Le trafic considéré est uniquement dans le périmètre "Mobilis".



Mobilis

Communauté tarifaire vaudoise

Ch. du Closel 15

Case Postale

1020 Renens 1